

## Les services Crous maintenant accessibles dans les guichets France Service de 6 départements test

Publié le 13 avril 2023, Mis à jour le 13 avril 2023  
Catégorie(s) : Bourses et aides financières, Les Crous, Social et accompagnement



Dominique Marchand, Présidente du Cnous, Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Stanislas GUERINI, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ont signé lundi 13 mars 2023 une convention de partenariat entre le programme France services et le Cnous ayant pour but d'améliorer l'accessibilité des services publics pour les étudiants dans les territoires.

Le réseau des structures labellisées « France services » se compose de guichets, partout en France, qui accueillent et accompagnent les citoyens dans leurs démarches administratives du quotidien. L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, dans l'ensemble du territoire, afin de palier notamment aux zones blanches.

Cette expérimentation permettra ainsi à des étudiantes et étudiants d'être accompagnés dans leurs démarches liées aux différents services Crous. En effet, la fracture numérique touche aussi les jeunes, et peut être un obstacle à l'obtention d'aides.

« Au même titre que les étudiants résidant dans de grandes métropoles, nous devons permettre aux étudiants ou futurs étudiants qui vivent loin des grandes zones d'enseignement supérieur d'être parfaitement informés sur leurs droits et de pouvoir être accompagnés dans leurs démarches administratives. En bénéficiant du réseau des agences France Services réparties sur tout le territoire, le réseau des Crous renforce ainsi son dispositif d'information pour lutter contre le non-recours », a précisé Dominique Marchand, Présidente de Cnous.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **Les services Crous maintenant accessibles dans les guichets France Service de 6 départements test**

Publié le 13 avril 2023, Mis à jour le 13 avril 2023

Catégorie(s) : Bourses et aides financières, Les Crous, Social et accompagnement

Les 6 départements test (la Somme, l'Aisne, la Haute-Garonne, l'Aveyron, le Lot et les Hautes-Pyrénées) expérimenteront pour une durée de 9 mois, renouvelable 6 mois. Un bilan sera réalisé avant la fin de l'année 2023, avant une éventuelle généralisation au niveau national.

Pour en savoir plus, retrouvez ici le [communiqué de presse](#)